



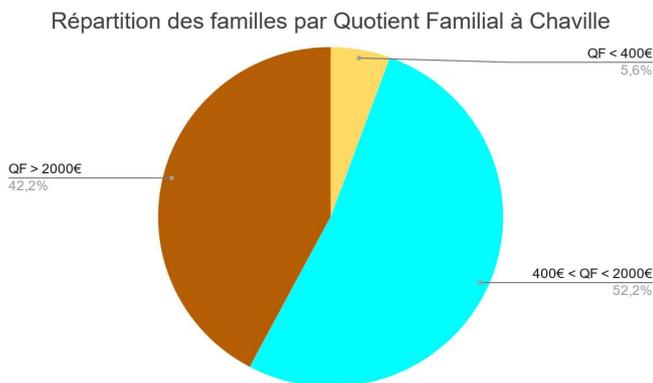
**A l'attention de Madame Le Vasseur, adjointe du maire,
A l'attention de Monsieur Guillet, maire de Chaville,**

Le 31 janvier 2025, à Chaville,

Madame Le Vasseur, Monsieur Guillet,

Nous avons bien reçu votre réponse à notre courrier du 19 décembre.

Nous nous réjouissons d'apprendre que Chaville décide de faire appel à un cabinet d'étude externe pour réviser sa politique tarifaire pour les centres de loisirs. Comme nous l'avons démontré, et contrairement à ce qu'affirme le maire dans le dernier numéro du magazine municipal, **Chaville est une des villes les plus chères du département pour les parents, avec des tarifs particulièrement pénalisants pour les QF intermédiaires et la tranche haute, qui constituent, comme le montre le graphique ci-dessous, près de 95% des familles chavilloises**. Une réduction de ces tarifs est très attendue, ce que confirment tous les retours que nous avons des parents d'élèves.



Si nous saluons la démarche engagée par la mairie, nous resterons extrêmement vigilants sur son application concrète, notamment sur le calendrier. **Pour tenir l'échéance de septembre 2025 que vous évoquez, et qui ne doit en aucun cas être reportée de notre point de vue, le processus doit être lancé rapidement** : sélection du cabinet ces prochaines semaines, propositions avant fin mai, ce qui permettrait un vote lors du conseil municipal de juin 2025, seule échéance permettant une application des nouvelles conditions en septembre.

En tant que représentants des parents d'élèves, nous avons pris bonne note de votre volonté affichée de consulter les principaux intéressés. Nous souhaitons donc être associés à chacune des étapes du projet, de l'appel d'offres aux propositions finales. Nous attendons donc une proposition de rendez-vous avant les vacances de février pour la première étape de ce projet.

En parallèle de ce processus, nous estimons que des mesures d'urgence sont nécessaires pour soulager immédiatement les familles chavilloises, notamment les plus dépendantes du centre de loisirs durant les vacances. Chaville est la seule ville, à notre connaissance, à appliquer des tarifs différents entre le centre de loisirs pour le mercredi et le centre de loisirs les vacances, avec 9 euros de plus pour un jour de vacances que pour un mercredi, pour la tranche QF maximale pour. Nous ne voyons aucune justification à cet écart, les prestations et les équipes étant rigoureusement les mêmes.

Nous vous demandons donc un alignement du tarif des jours de vacances sur celui du mercredi dès début février. Même ainsi, les prix à la journée resteraient les plus chers de notre étude, mais la mesure permettrait des économies substantielles pour quasiment toutes les familles chavilloises. Pour les familles au QF maximum, l'économie serait de 44€/semaine/enfant, soit 357€/enfant à supposer qu'elles aient besoin de 8 semaines de centre d'ici à septembre. Pour une famille au QF de 1200€, cela leur permettrait d'économiser 26,8€/semaine/enfant, soit 214,5€/enfant pour 8 semaines de centre d'ici septembre.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos requêtes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de la FCPE Chaville.